

Concertations territoriales Musiques Actuelles en Normandie

Réunion #1 – L'Orne à Flers

Mercredi 13 septembre 2017 – 18h00 à 21h00

Ordre du jour

1. Introduction : rappel du contexte, des objectifs et méthode de travail ;
2. Présentation des participants ;
3. Le processus de concertation territoriale ;
4. Le diagnostic ;
5. Qualifier le territoire
6. Les activités de la filière ;
7. Suite du processus

Présents (détails en annexe)

- La Luciole - André Stievenard
 - Upset – Gaëtan Thuard
 - La Luciole - Damien Ybert
 - La Luciole – Marion Vannier
 - TFT Label – Adrien Philippe
 - TFT Label – Christophe Laisne
 - Le FAR – Bénédicte Lepennec
 - Département de l'Orne – Romuald Fiche
 - Terre & Maire – Nicolas Chevallier
 - Terre & Maire – Léo Serais
 - Terre & Maire et Rave – Quentin Cathrin-Hamelin
 - Conservatoire / Flers Agglo – Elisabeth Marchand
 - Flers Agglo – Coralie Miachon-Desmots
 - Mafio'zik – Arnaud Lacy
 - Flers Agglo – José Collado
 - Les 2 angles – Jérôme Letinturier
 - Bocaswing – Jean-Michel Thébault
 - Les 2 angles - Eleonore Paysan
 - MJC de Flers - Emilie Caillaud Gafsi
 - Le Rave – Mathias Helbert
-
- Animateurs : Marina Parks (RMAN) et Sébastien Cornu (consultant)
 - *Excusés / absents* : Loic Lecomte (*La Luciole*), Tony Toullier (*Radio Pulse*)

1. Introduction

En introduction, Marina (RMAN) informe du processus de concertation mis en œuvre par le réseau RMAN (cf. note méthodologique téléchargeable <http://www.reseau-rman.com>).

Suite à la fusion des régions en Normandie en 2016, l'Etat et la Région ont souhaité qu'un état des lieux sur la filière Musiques Actuelles soit réalisé par le FAR, complété par une démarche de

concertation par bassins de vie mise en œuvre par le réseau RMAN. Ceci afin de créer une perspective dynamique, collaborative et collective des acteurs des musiques actuelles du territoire.

2 grands objectifs du processus sont :

- Diagnostic et cartographie régionale MA (FAR) : favoriser l'interconnaissance (entre acteurs, pouvoirs publics...) et mieux appréhender la dimension socio-économique des acteurs.
- Concertation des acteurs (RMAN) : organiser la parole collective et un dialogue constructif entre les acteurs, et co-construire avec les collectivités la politique en faveur des MA.

Les concertations mises en œuvre par RMAN se déroulent en deux phases sur la saison 2017-2018 :

1. septembre à décembre 2017 : 2 réunions par territoire (7 bassins de vie ont été définis) afin de « favoriser l'interconnaissance » entre les acteurs, et de définir les thématiques prioritaires à travailler. Une réunion de synthèse régionale avec les acteurs le 29 novembre, et une plénière régionale de présentation le 19 décembre concluront cette première phase ;
2. La seconde phase est prévue sur le premier semestre 2018, visant à « approfondir les constats, définir et aller plus loin sur les enjeux, faire des propositions » (3 à 4 réunions par bassin de vie).

La démarche vise l'intégration des propositions des acteurs aux politiques publiques régionales (DRAC, Région, et CNV) à un moment où la Région Normandie redéfinit ses dispositifs, et où le CNV met en œuvre des contrats de filière en région.

En complément, Sébastien souligne les enjeux territoriaux, sectoriels et de politiques publiques à articuler :

- **Enjeux territoriaux**
 - améliorer l'interconnaissance des acteurs sur les bassins de vie ;
 - identifier l'existant sur et préciser les enjeux et les besoins spécifiques ;
 - renforcer les articulations et complémentarités entre acteurs, et entre les territoires ;
- **Enjeux de politiques publiques**
 - ajuster les dispositifs antérieurs des régions et les politiques de soutien à l'échelle régionale ;
 - impliquer l'ensemble des collectivités (communes, agglomérations, départements...) sur des politiques adaptées à chaque territoire ;
 - inscrire le développement des musiques actuelles dans les cadres de politiques publiques (à décrypter) : loi LCAP, loi Notre, loi ESS... conventions CNV...
- **Enjeux sectoriels**
 - outiller les acteurs par une meilleure connaissance des enjeux et besoins du secteur et des territoires en termes de musiques actuelles
 - contribuer à la structuration territoriale de la filière

2. Présentation des participants

Un tour de table de présentation permet aux participants de détailler leurs activités et territoires d'implantation (cf. annexe).

3. Le processus de concertation territoriale

Les participants témoignent de l'intérêt pour ces rencontres qui permettent de confronter les réalités. Elles sont complémentaires au diagnostic qui permet de donner une image des MA au

niveau régional. Toutefois, les finalités du processus des concertations et du diagnostic restent floues.

Le processus est vu comme une opportunité de constituer un collectif interlocuteur des politiques publiques au niveau régional et territorial. C'est un enjeu partagé, suite à plusieurs tentatives de mise en réseau des acteurs, qui peut se concrétiser au sein de RMAN. La spécificité de l'Orne est d'être doté d'un réseau, la RAVE solidement ancré sur l'ouest.

La volonté d'impliquer l'ensemble des collectivités est bien perçue mais ne se traduit pas beaucoup au-delà des départements. Leur participation aux rencontres du 19 décembre notamment est à préciser (qui invite qui?).

Il est rappelé que la cahier des charge des SMAC insiste sur la mise en réseau et la structuration. La Luciole se pose en acteur complémentaires, sur des actions assez opérationnelles (cartes blanches, ressources...).

4. Le diagnostic

Les participants sont invités à témoigner de leur perception du diagnostic réalisé par le FAR :

- Le RAVE est un réseau d'acteurs bénévoles et solidaires qui développe des synergies entre les structures professionnelles (ex. 2 angles, MJC...). Il a participé au Comité de pilotage du diagnostic et a pu relayer l'information et favoriser la remontée de données (d'où un taux de réponse satisfaisant).
- Orne ressort comme le département le moins doté, avec l'Eure. Ce qui est tout relatif avec la densité de population. Le Calvados ressort largement, en concentrant les acteurs. Sans parler de compétition des territoires, il faut constater que les différents bassins de vie n'ont pas les mêmes atouts.
- La cartographie des acteurs est intéressante, mais ne reflète pas la réalité. Elle pourrait aussi qualifier les différents types d'acteurs, au-delà des structures dédiées ou pluri-disciplinaires (lieu, festival, enseignement, répétition...).
- La prise en compte de l'enseignement est une satisfaction, considérant qu'il est multiforme (institutionnel, associatif, privé...). Certains acteurs déplorent ne pas figurer dans l'étude, dont les MJC par exemple.
- La question de la connaissance des publics est soulevée (quid des « non-publics », éloignés, empêchés ?). Quels sont les freins aux pratiques culturelles ? Pourquoi les personnes ne vont pas aux concerts ? Quels sont les obstacles à dépasser ? Une question de la « représentation », d'offre inadaptée, de mobilité, de coût, de communication, d'accès à l'information... ? L'étude menée sur le lycée de Flers est pleine d'enseignements, notamment sur l'évolution des pratiques des jeunes et du numérique. De même que la dimension sociologique des territoires pourrait être intégrée à un état des lieux (études, mobilité...). De nouveaux lieux publics sont peut être à investir (centres commerciaux, entreprises, cinémas...) pour aller à la rencontre, pour croiser les publics. Les expériences menées dans le champs de l'art contemporain pourraient être mise à profit (ce sont les expert du « c'est pas pour nous »). En complément, notons que la notion de « public » est à manipuler avec précaution, notamment au regard de la reconnaissance des Droits Culturels qui invitent à porter attention aux personnes, à leurs parcours et aux ressources qu'elles représentent, plutôt que comme des usagers ou consommateurs de produits et de services.
- Le diagnostic doit contribuer à révéler l'invisible. Les acteurs alternatifs ne voient pas forcément l'intérêt de participer à ce type de démarche.

Sébastien précise que l'État des lieux a été réalisé par le FAR. L'identification des acteurs s'est faite sur la base d'annuaires qui n'étaient pas totalement à jour, expliquant ainsi certaines carences à corriger.

Par ailleurs, l'outil Gimic qui a servi au recueil de données est construit pour servir une « observation participative et partagée » (cf. principes et méthodologie de l'OPP élaboré par la Fédélima – <http://www.fedelima.org/article59.html>).

Des participants sont prêts à faire remonter des informations à RMAN pour compléter l'identification des acteurs. Marina propose l'élaboration d'un document partagé en ligne qui sera mis en regard du FAR.

5. Qualifier le territoire

L'Orne est un département rural tourné vers l'extérieur. Sa forme en haricot dessine trois zones aux identités distinctes :

1. Bocage à l'ouest, ancien bassin ouvrier marqué par l'industrie agro-alimentaires plus que par l'agriculture, aux pratiques coopératives et associatives fortes et historiquement implantées. Une diversité d'initiatives « solidaires », multiformes, maintenant une qualité de services et un fort lien social sur ce territoire enclavé. L'offre de diffusion artistique est pluridisciplinaire et attractive malgré l'absence de « têtes d'affiches ».
2. Le Perche à l'est, tourné vers le bassin parisien, aux pratiques plus individuelles et touché par une plus grande fragilité sociale. Il y a très peu d'acteurs et de publics sur le territoire, et un manque de soutien des collectivités, qui pousse notamment les artistes et les jeunes à « aller voir ailleurs »
3. Un territoire central considéré comme une zone blanche, avec très peu d'acteurs.

Comme beaucoup de territoires ruraux, il est jugé peu attractif : mobilité difficile, population vieillissante, absence de cursus universitaire (très peu d'étudiants). C'est pourtant « *un département « marche pied » entre Paris et la Bretagne, avec des équipements et des services où l'on peut venir travailler pour pas très cher* ».

L'Orne est riche d'une diversité culturelle héritée des vagues d'immigrations antérieures, et a donné un véritable brassage des populations, avec des pratiques collectives ancrées.

6. Les activités de la filière

Dans le champ des musiques actuelles, l'offre de formation est réduite : quelques actions à la Luciole, et un manque de formations (techniques et administratives). Les pratiques musicales sont très variées au plan des esthétiques. Beaucoup de groupes issus de l'Orne vont se développer sur d'autres territoires.

L'enseignement et la transmission

Le département en est à son 3ème schéma des enseignements artistiques, qui concerne notamment les écoles de musiques où les MA sont encore assez marginales (difficulté à trouver des enseignants ayant obtenu le DE et CA). Il est toutefois constaté le décroisement des esthétiques ce qui permet aux nouveaux diplômés en musique de couvrir l'ensemble des esthétiques, du classique aux MA, ce qui facilite les recrutements.

Le Conservatoire de Flers est pilote sur l'enseignement collectif et sur la pratiques en groupe, il y a de plus en plus de demandes ce qui favorise la mise en place progressive de cours MA. Une grande majorité des groupes sont autodidactes, et ont besoin d'espace de répétition (studios équipés et adaptés).

La MJC propose des ateliers avec des répertoires libres et qui ne sont pas sanctionnés par un examen. Ils sont encadrés par des professeurs (animateurs techniciens) aux parcours et aux pratiques diversifiés (qualifiés sans forcément être diplômés). Leur statut peu valorisant ne doit pas masquer l'intérêt de leur apports pédagogiques, de leur pratiques artistique professionnelle qui nourrit leur démarche de transmission. Ce sont des transmetteurs, des médiateurs culturels. La volonté est de faire intervenir les professeurs diplômés dans les ateliers.

L'offre d'enseignement est aussi individuelle et privée, comme partout ailleurs.

En termes de valorisation des pratiques amateurs qui sont importantes sur le département, il existe des tremplins dans les lycées, un réseau de scènes ouvertes dans les bars (session bœuf), et des diffuseurs associatifs (plateaux amateurs, premières parties...). Le réseaux des MJC valorise des parcours artistiques.

Les besoins exprimés :

- des lieux de valorisation et de pratique, que de cadre institutionnel.
- Des Master Class (au delà des dispositifs de médiation soutenus par la DRAC – actions culturelles accueillies notamment par les MJC) qui nécessitent quelques moyens financiers, humains et matériels.
- Une structuration de l'accompagnement des pratiques au travers de parcours qui restent à penser.
- Des équipements adaptés : peu de studios équipés (1 à la Luciole). Un projet de l'agglomération de Flers prévoit la création de studios.
- En terme d'espaces scéniques, le constat est le même, avec la Luciole et éventuellement le Quai des Arts (à équiper). Il s'agit alors d'équiper des espaces non dédiés (salles polyvalentes, salles de classes...) peu adaptées aux pratiques amplifiées (gestion sonore, émergence acoustique).

Développement d'artistes et accompagnement professionnel

Précisons que l'accompagnement dit professionnel (« des pratiques professionnelles », ou « à la professionnalisation ») a pour fonction de définir les projets professionnels avec les groupes. Le développement d'artistes consiste à la mise en œuvre de ces projets (entourage professionnel, production, management, label, tour...).

Le TFT et le réseau RAVE sont les deux acteurs principaux qui œuvrent à l'accompagnement professionnel : conseil, projet de développement (stratégie, réseau de diffusion), préparation à la scène... En terme d'équipement, seule la Luciole est identifiée comme structure ressource. Il n'y a pratiquement pas de tourneur ou de label discographique sur le département (ce qui n'est pas jugé nécessaire), et peu de lien avec les structures hors du territoire. TFT témoigne de son impossibilité à répondre aux sollicitations, et souligne le gros déficit sur cet axe qui oriente l'ensemble des créations vers de l'autoproduction.

Les dispositifs régionaux existants (Comité d'aides aux groupes et Booster) étaient sous utilisés dans l'Orne par méconnaissance des musiciens et à cause d'un problème de repérage. Beaucoup de musiciens originaires du département ont trouvé des relais ailleurs.

Les besoins et remarques :

- le développement d'artistes est une question à porter au niveau régional
- des dispositifs d'accompagnement sont nécessaires, à relier à une structuration régionale avec des relais professionnels (labels, tourneurs...).

7. Suite du processus

Un compte-rendu anonymé de la réunion sera soumis à validation avant publication sur le site de RMAN (espace dédié aux concertations regroupant les ressources).

Afin de compléter la cartographie des acteurs, un document partagé sera mis en ligne afin de compléter la liste des structures identifiées.

La prochaine réunion est prévue le jeudi 9 novembre 2017 au soir (18h à 21h) à Alençon. Elle portera sur les activités non abordées (création-diffusion, médias, action culturelle...), les droits culturels, et les questions structurelles (emplois, économie, formation et structuration des acteurs).

Annexe – présentation des participants

La Luciole, Alençon – A. Stievenart , Administrateur / Damien Ybert, chargé de l'accompagnement, ressources et régie / Marion Vannier, chargée de l'action culturelle et de la médiation

SMAC de l'Orne composée d'une grande salle et d'un club, d'un pôle ressource, accompagnement, répétition et formations.

<http://www.laluciole.org/>

Upset, Alençon – Gaëtan Thuard

Association / union paramédical electro techno qui organise un festival de musiques électroniques « Alphasodis » en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Adhérent au Rave

TFT label, Flers – Adrien Philippe, salarié / Christophe Laisne, Président

Association créée au début des années 2000 qui organise des 2 concerts / mois « AéroLab », la tournée d'été « AéroLive », producteur discographique, diffusion d'artistes à travers le réseau de distribution Radar (80 artistes régionaux), accompagnement d'artistes régionaux.

<http://www.tftlabel.com/>

Le FAR, Caen – Bénédicte Lepennec, chargée de l'accompagnement

L'agence développe son projet autour de quatre missions que sont la formation, l'accompagnement, la ressource et en transversalité une mission sur le développement des pratiques et des publics.

<https://www.le-far.fr/>

Département de l'Orne – Romuald Fiche, chef de service Animation culturelle

En charge du suivi des projets, de l'accompagnement, le département est particulièrement attentif aux MA et projets mutualisés.

<http://www.orne.fr/>

Terre & Maire, Lougé-sur-Maire – Nicolas Chevallier, Léo Serais, Quentin Cathrin-Hamelin

Association qui organise une festival rural « L'effet Maire » qui se déroule début juin, membre du RAVE. Quentin Cathrin-Hamelin est président du Rave.

<https://fr-fr.facebook.com/terre.maire/>

Flers Agglo – Coralie Miachon Desmonts, directrice de la culture

Flers Agglo est attentive aux MA, suit le Rave, le conservatoire et accompagne projets dans la diffusion.

<http://www.flers-agglo.fr/culture-sports-et-loisirs/vie-culturelle/>

Conservatoire Flers Agglo, Elisabeth Marchand, directrice

Le conservatoire de 400 élèves qui développe une petite partie MA avec un profil des professeurs pluridisciplinaires afin de favoriser la pratique collective (3 groupes collectifs MA)

Association Mafiozik, Cérisy-belle-étoile – Arnaud Lacy

Organisateur du festival MA Les Bichoiseries qui attire 3000 personnes / soir / 2 soirs.

<https://www.bichoiseries.com/>

Flers aggro, José Collado, vice président – pôles culturels de Flers Agglo

Les 2 Angles, Flers – Jérôme Letinturier & Eléonore Paysant, chargée du développement des publics et de la médiation.

Créée en 2003, 2angles est une association d'artistes dont la mission première est la promotion des arts visuels et la danse contemporaine. Il s'agit d'un lieu d'exposition, de résidences et un centre de documentation. Elle met à disposition des locaux pour MA, notamment le Rave.

<https://www.2angles.org/>

Bocaswing, Saint-Georges-des-Groseillers – Jean-Michel Thébault

Association qui valorise la pratique instrumentale Jazz à travers des représentations avec un orchestre, la promotion pratique amateur jazz. Jean-Michel Thébault est membre du bureau du Rave.

MJC de Flers, Emilie Caillaud Gafsi– directrice

La MJC propose de la pratique musicale sur les musiques actuelles, elle élabore des projets avec les acteurs culturels, accueil des artistes dans le cadre de résidences, des stages ponctuels et fait des interventions dans des crèches et pour les enfants handicapés – 1150 adhérents.

<http://www.mjc-flers.fr/l-actu/>

Le Rave, Flers - Mathias Helbert, coordinateur

Réseau départemental de 15 structures de bénévoles, plutôt de l'ouest de l'Orne. Le RAVE permet de renforcer l'identité des acteurs locaux, développe des axes de mutualisation et de coopération.

Il accompagne les adhérents et les musiciens amateurs dans le développement de leur projet.

<http://lerave.org/>